

Sélectif National Descente Sprint Le 21 & 22 mai 2022 Bassin d'Eaux Vives de Saint Laurent Blangy

Le Comité Régional des Hauts de France et sa commission Descente, ont le plaisir de vous inviter au Sélectif National de Descente Sprint sur le bassin de la Base nautique de Saint Laurent Blangy

Organisation

- o R1 : Francis BOITEL
- o Juge Arbitre : Pierre Emanuel RAVET
- o Responsable Informatique : Jean Batiste CAILLERET
- o Représentant CN Descente : Mathias GERARD

Programme de course

(Horaires modifiables en fonction du volume d'inscriptions)

Samedi 21 mai

- 10h - 12h et 14h - 18h : Accueil et remise des Dossards sur place (esplanade de la base nautique à côté de la buvette)
- 14h - 17h : Entraînement libre
- 18h : Réunion des chefs d'équipe sur place (voir affichage infos sur place)

Dimanche 22 mai : Sélectif national sprint Ouvreur/C/J/S/V

- 9h - 10h : Entraînement libre
- 10h - 12h : Manche 1
- 13h - 15h : Manche 2
- 16h : Remise des récompenses

Règlement / Sécurité

Entraînements libres sous la responsabilité des clubs (arrêté sécurité du code du Sport)

Points de sécurité nautique uniquement mis en place durant les courses.

Règlement FFCK en vigueur, contrôles aléatoires du matériel à l'arrivée

Accessibilités

De Cadets à Vétérans, sur sélections (Cf annexe descente)

Licence 2022 et certificat médical à jour

Pagaie verte descente

Inscriptions

En ligne uniquement, avant le mercredi 18 mai, minuit. <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

10 € par course et par bateau, paiement automatisé.

Chèque de caution (50 € pour les dossards). Ouvriers sur demande à boitel.francis2@wanadoo.fr

Renseignements / Infos course

Francis BOITEL : boitel.francis2@wanadoo.fr / 06 10 17 23 48

Informations pratiques

COVID :

Suite aux annonces du 14 mars 2022 : le masque et le pas vaccinal ne sont plus nécessaires.

Stationnements : (voir plan annexe 1)

o Une zone de stockage des remorques bateaux sera mise à disposition dans l'enceinte de la base nautique, Les véhicules seront autorisés à entrer dans la base nautique uniquement pour le dépôt des remorques, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner dans l'enceinte de la base nautique

o Un parking à véhicule est prévu à proximité de la base nautique avec un cheminement piéton vers la base nautique (voir plan)

o Respectez les zones de parking, inutile de chercher à être au plus près de la rivière

Consignes de navigation :

o Durant les plages d'entraînement, n'oubliez pas de partager le bassin avec toutes les embarcations

o Portez secours à tout autre pratiquant en difficulté

o La sécurité sur le bassin est placée sous la responsabilité des clubs durant les entraînements.

Restauration :

o Le Comité Régional proposera une buvette tout le weekend ; dès le samedi midi

o Possibilité de restauration rapide avec présence d'un Food truck sur place

Hébergement :

o Hôtel Première classe à Saint Laurent Blangy

o Hôtel Kyriad direct à Saint Laurent Blangy

o Office du tourisme Arras Pays d'Artois au : 03 21 51 26 95

Annexe 1 : Plan stationnement



Parcours

